

6 Société et Culture

Forces de Police nationale et Sécurité pénitentiaire/Renforcement de capacité opérationnelle
Une dotation en matériel roulant

Le ministre d'État Edgar Anicet Mboumbou Miyakou remettant symboliquement les clés du nouveau matériel roulant au commandant en chef des Forces de Police nationale, Marcel Yves Mapangou Moussadji.



Les Forces de police nationale ont reçu de la part du ministre de l'Intérieur des motos...

CM
Libreville/Gabon

LE ministre d'État en charge de l'Intérieur et de la Justice, Edgar Anicet Mboumbou Miyakou, a procédé hier, vendredi 11 octobre 2019, à Libreville, à la remise de matériel roulant aux Forces de police nationale (FPN) et à la Sécurité pénitentiaire. Composé de 30 motos, 8 véhicules tout-terrain, 4 minibus et 3 véhicules de ville, ce nouveau matériel roulant sera réparti entre La Sécurité pénitentiaire et les commissariats de Nzeng-Ayong, de l'aéroport international de Libreville, de Sogatol, de la

commune d'Akanda ainsi que celui d'Owendo, en ce qui concerne la Police. " Cette nouvelle dotation vise à renforcer l'efficacité de la Sécurité pénitentiaire et de tous les services de la Police nationale, ce corps tant décrié notamment pour ses contrôles intempestifs. Nous avons doté désormais la police militaire de trois véhicules pour veiller à ce que les contrôles entrepris soient réellement des contrôles demandés par la hiérarchie et non ceux qu'improvisent les policiers eux-mêmes. À travers cette dotation l'État vient de démontrer à quel point la sécurité des Gabonais compte", a indiqué le Garde des Sceaux qui a demandé

aux bénéficiaires d'en faire bon usage et de préserver cette énième dotation pour qu'elle serve le plus longtemps possible. Un équipement apprécié par les personnels du commandement dont le Général de corps d'Armée Marcel Yves Mapangou Moussadji, Commandant en chef des Forces de police nationale qui a remercié "le président de la République Ali Bongo Ondimba, pour le renforcement des capacités d'action avec ces moyens roulants et aussi le chef du gouvernement ainsi que la tutelle qui ont joué un rôle important pour l'aboutissement de ce don".



...mais aussi de véhicules tout-terrain.

Petit angle

Silence, on peut maintenant intervenir !

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

LE mercredi 12 mars 2014, Guy Bertrand Mapangou, ministre de l'Intérieur de l'époque, s'était rendu au garage central des forces de police pour constater l'état dans lequel se trou-

vait le matériel roulant, avant de faire un tour à la Fopi (Force de police d'intervention) où il avait visité la nouvelle dotation faite à la police nationale. Du garage, il avait retenu que la maintenance de ces véhicules était désastreuse et que les choses devaient être améliorées. Pourtant, entre les dota-

tions successives et la refonte annoncée du garage, il y a encore cette insupportable rengaine. Selon de nombreux témoignages, il n'est pas rare d'entendre des agents annoncer à des plaignants qu'ils ne peuvent pas intervenir parce qu'ils n'ont pas de véhicules à leur disposition. Ou que ces derniers

n'ont pas été ravitaillés en carburant. Rendant ainsi impossible la moindre intervention. Ce qui est surprenant quand on sait, par exemple, que le ministère de l'Intérieur, ministre après ministre, ne cesse de fournir aux Forces de l'ordre les moyens roulants nécessaires. Cette situation interroge

alors. Soit la maintenance des véhicules n'a pas été améliorée depuis 2014 (ce qui est un vrai problème, au regard de la valeur financière de ces instruments de travail), soit les agents de police perpétuent volontairement cette horrible tradition du racket des populations victimes d'actes de bandi-

tisme (ce qui est tout aussi inquiétant). Mais la cérémonie de remise de matériels roulants d'hier aura au moins un court avantage : les policiers n'auront plus d'excuse pour voler au secours de ceux qui en auront besoin : les populations en proie au banditisme grandissant.

Éducation/Débits de boissons à proximité des établissements scolaires

L'ultimatum du ministère de l'Intérieur

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

LES jours prochains s'annoncent difficiles pour les élèves habitués à lever leurs coudes dans les débits de boissons situés aux abords de leurs établissements scolaires. Car, conscient de ce que ces troquets représentent d'énormes freins aux études des jeunes, le gouvernement, via le ministère de l'Intérieur, vient d'ordonner la fermeture de ces troquets sur le

semble du territoire national. "Les tenanciers des débits de boissons concernés par cette situation ont, jusqu'au 31 octobre 2019, pour délocaliser leurs commerces; faute par eux de s'exécuter, l'infraction constatée sera réprimée conformément aux dispositions pénales en vigueur. Les Forces de sécurité ont été instruites à cet effet pour l'application stricte de cet arrêté", peut-on lire à travers un communiqué de presse émanant du ministère de l'Intérieur, de la Justice, garde des Sceaux, daté du 10 octobre 2019. On se rappelle que le



Les tenanciers des débits de boissons implantés près des établissements ont jusqu'au 31 octobre 2019 pour délocaliser leurs commerces.

31 janvier 2014, plusieurs unités de police avaient procédé à de multiples in-

terpellations des élèves en uniformes scolaires dans les débits de boissons. Une

rafle qui avait fait l'objet d'une centaine de sommations. Au nom d'un mercantilisme sauvage, les tenanciers de bistrot, eux, ne tiennent qu'à leurs profits. Pourtant, il y a des limites à tout. " Personne n'ouvre un bar avec l'intention de donner des boissons alcoolisées aux élèves. Mais que voulez-vous ? Il se trouve qu'ils sont, de plus en plus, nombreux à nous rendre visite ", confie une tenancière d'un bar, près d'un lycée de Libreville. Avant d'ajouter, un brin railleuse : " Nous ne pouvons pas les mettre dehors, ce serait de la folie.

Mais, nous ne manquons pas, de temps en temps, de les sensibiliser. Ce sont nos enfants, avant tout." La récurrence de ce phénomène sociétal, débattu, depuis des lustres, semble ne plus étonner personne aujourd'hui dans notre société. Qu'un élève sorte à une heure de pause pour un tour furtif dans un bar à proximité de son établissement, en uniforme qui plus est, paraît normal dans notre pays. Tout le monde semble s'y accommoder, en dépit du caractère grotesque du phénomène.